canton de vaud

Soirée d'information pour les parents de 7P de l'EPS St-Prex et environs

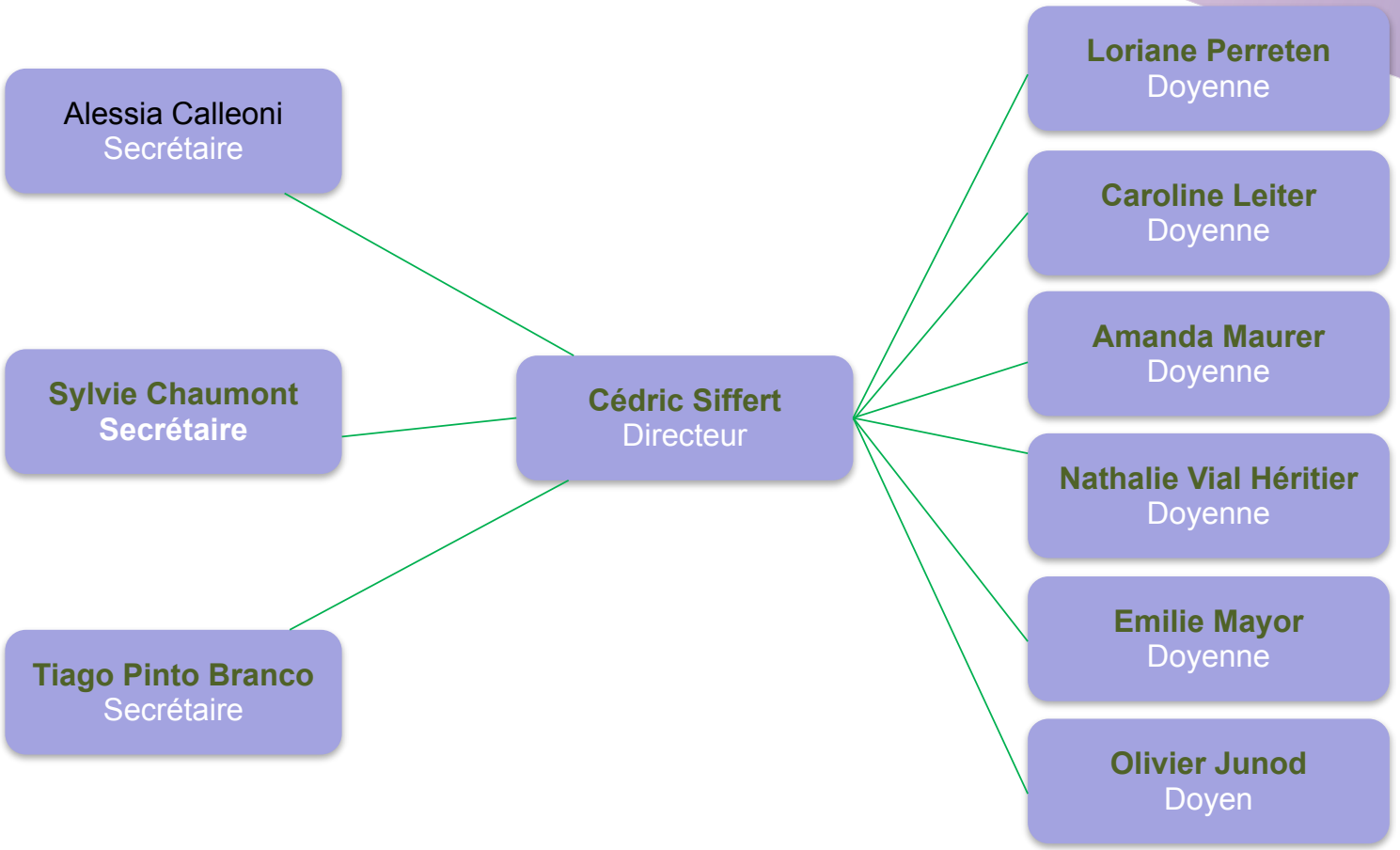
BIENVENUE !

Ordre du jour

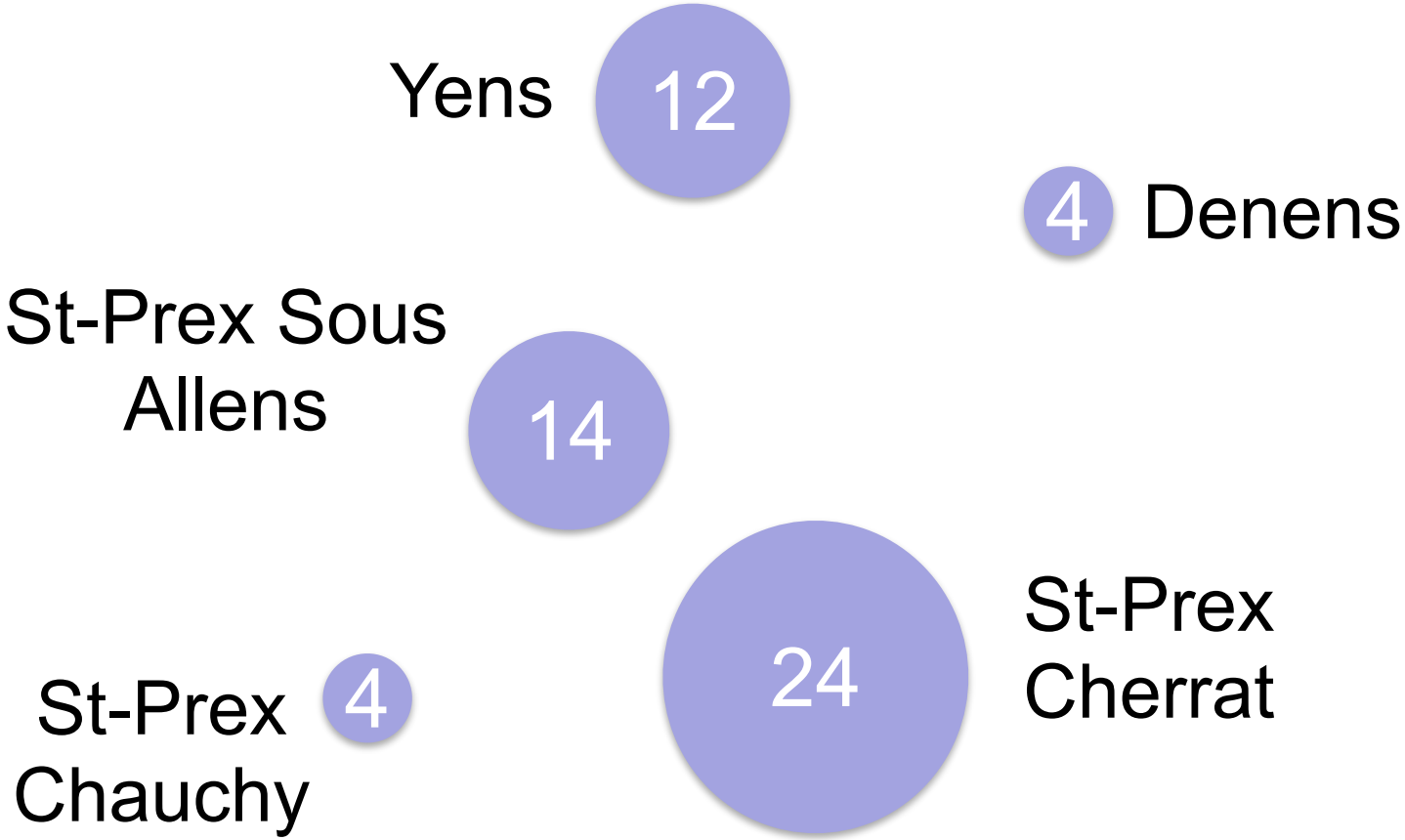
- **Première partie**
 - ➢Informations de la Direction sur le cursus 7-8P
 - ➢Prévention

- **Deuxième partie en salle de classe**
- **Troisième partie dans le hall**

Conseil de direction et secrétariat



L’EPS de Saint-Prex et environs



Focus sur les 7-8P

	Yens	Saint-Prex
7P	2	3
8P	2	3
Totaux:	4	6

Nouveaux défis en 7-8P

Organisation de la journée, nouveaux **HORAIRES**

Plurimagistralité

LIEUX d'enseignement

8P: **ECR** comptent pour **30%** et sont prises en compte pour l'orientation

Passage de 28 à 32 périodes, nouvelle **GRILLE HORAIRE**

CLASSES et **CAMARADES**

ANGLAIS

Grille horaire

Domaines			Disciplines	5-6P	7-8P
Médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC) / Éducation numérique	Éducation à la durabilité	**Langues**	Français	9	7
			Allemand	2	3
			Anglais	–	2
		Mathématiques et sciences de la nature	Mathématiques	5	5
			Sciences de la nature	4 (CE[1])	2
		Sciences humaines et sociales	Histoire – Éthique et cultures religieuses		2
			Géographie – Citoyenneté		2
		Arts	Arts visuels	3	2
			Musique		2
			Activités créatrices et manuelles	2	2
		Corps et mouvement	Éducation physique	3	3
			Total	**28**	**32**

[1] Connaissance de l'environnement

Version officielle, en vigueur dès août 2021

canton de vaud

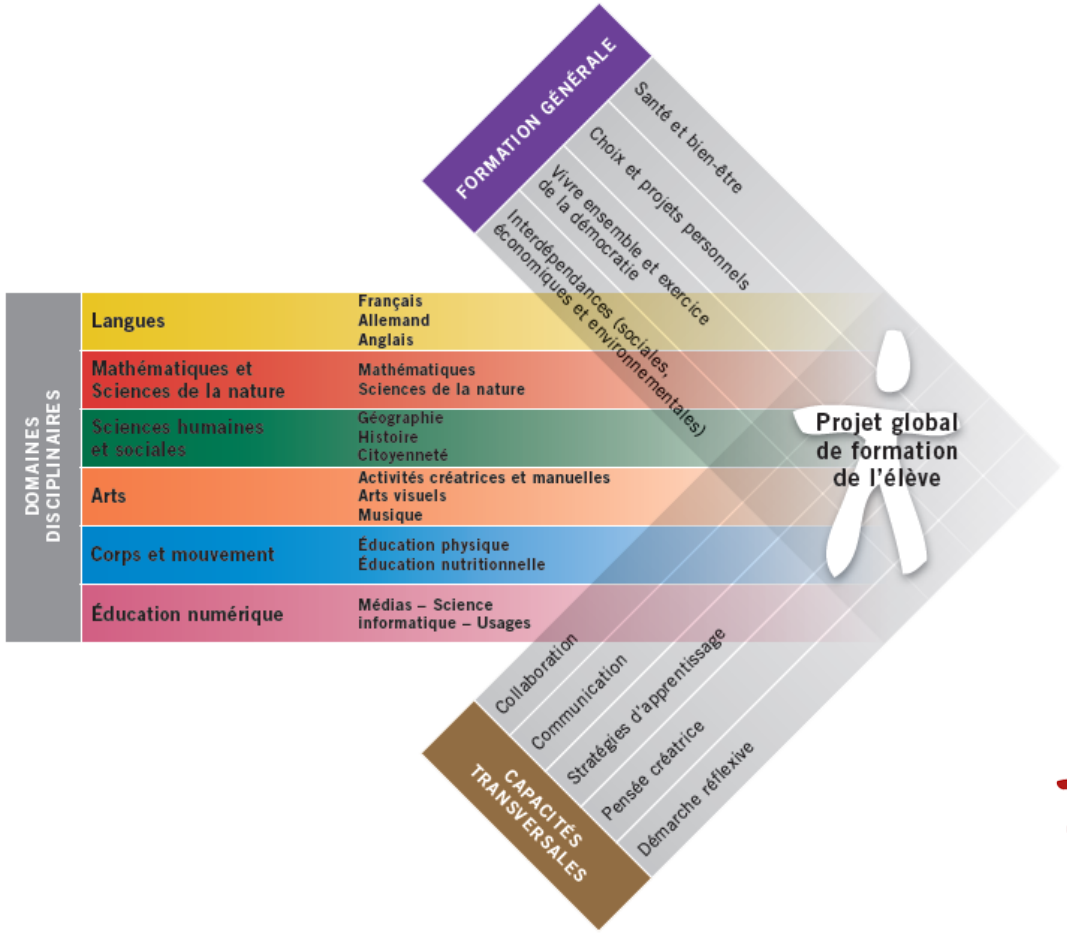
Le plan d'études romand (PER)

PER

PLAN D'ÉTUDES ROMAND

Conférence intercantonale de l'instruction publique
de la Suisse romande et du Tessin

canton de vaud



PER

PLAN D'ÉTUDES ROMAND

Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin

Groupes de disciplines conformément au nouveau système

Groupe principal	Groupe restreint		
	5P-6P	7P-8P	9S-11S
Français			
Mathématiques			
Allemand (5P-11S)			
Option : OS ou OCOM (9S-11S)			
Connaissance de l'environnement (5P-6P)			
Sciences de la nature (7P-11S)			
Anglais (7P-11S)			
Géographie (7P-11S)			
Histoire (7P-11S)			
Arts visuels			
Musique			
Activités créatrices et manuelles (sauf 10-11VP)			

Attentes fondamentales en fin de 7P

Groupe principal (toutes les disciplines évaluées)* **40 pts**
Groupe restreint (FRA MAT ALL) **12 pts**

Soit une moyenne de 4 sur les 10 disciplines du groupe principal
et sur les 3 disciplines du groupe restreint

La promotion est automatique en fin de 7P,
pas de redoublement.

Nouveautés pédagogiques

Les appuis

- Lettre d'information avec **AUTORISATION** de participer
- Appuis **EN DEHORS** de la grille horaire
- **PRESENCE** pas systématique mais **EN FONCTION** du thème et des difficultés de l'élève
- Elèves convoqués, parents avertis **AU PLUS TARD LE VENDREDI** qui précède et informés du thème

Pour les élèves scolarisés à St-Prex :

- Les élèves inscrits à l'AREMS les jours d'appuis ont le temps d'aller y manger

Les appuis: possibilité de repas

Pour les élèves scolarisés à Yens

- **Pique-nique surveillé**

 Les élèves ont la possibilité de manger un pique-nique apporté de la maison, à la buvette de la salle polyvalente, sous surveillance d'un adulte pour la somme de 5.- inscriptions: accueil-midi-commune-de-yens@dame-tartine.ch

- **Situations particulières:**
- L'élève mange à la maison et vient ensuite à l'appui (12h55-13h40).
- L'élève est inscrit à l'UAPE pour le semestre pour les piqueniques surveillés dans la salle des sociétés -> il peut y aller comme d'habitude
- L'élève est normalement accueilli par une AMF (*maman de jour*) -> Si elle habite trop loin pour s'y rendre, informer l'AMF et le réseau à l'avance -> le repas ne sera pas facturé et les 5.- de surveillance à la buvette de la salle polyvalente ne seront pas facturés, mais il doit venir avec son pique-nique.

Atelier apprendre à apprendre

- Animations en classe faites par **Mme Gutknecht**
- Développer les stratégies **métacognitives**
- Plusieurs **ateliers** sur l'année scolaire
- Projets en 5-8P

congé joker : rappel

Congé joker : Congés **non motivés**, sans devoir donner de justification, mais **sous certaines conditions**

Jusqu'à 6 demi-journées par année scolaire	Par « demi-journée », on entend tout ou partie du matin ou de l'après-midi, indépendamment du nombre de périodes	Peut être pris durant l'année scolaire (hors des jours exclus)
Sur une simple annonce à la maîtresse ou au maître de classe	Ne nécessite ni appréciation, ni autorisation	Le maître de classe l'inscrit dans PAREO pour le suivi avec la mention « joker ».

Conditions du congé joker

Annonce au moins 2 jours à l'avance

Le congé est considéré comme utilisé en cas de renoncement moins de 2 jours avant son déroulé

2 demi-journées cumulables au maximum

Pas de report du solde d'une année à l'autre

Toujours possible, sauf…

Le premier jour d'école de l'année scolaire

Le jour précédant ou suivant directement un congé motivé accordé

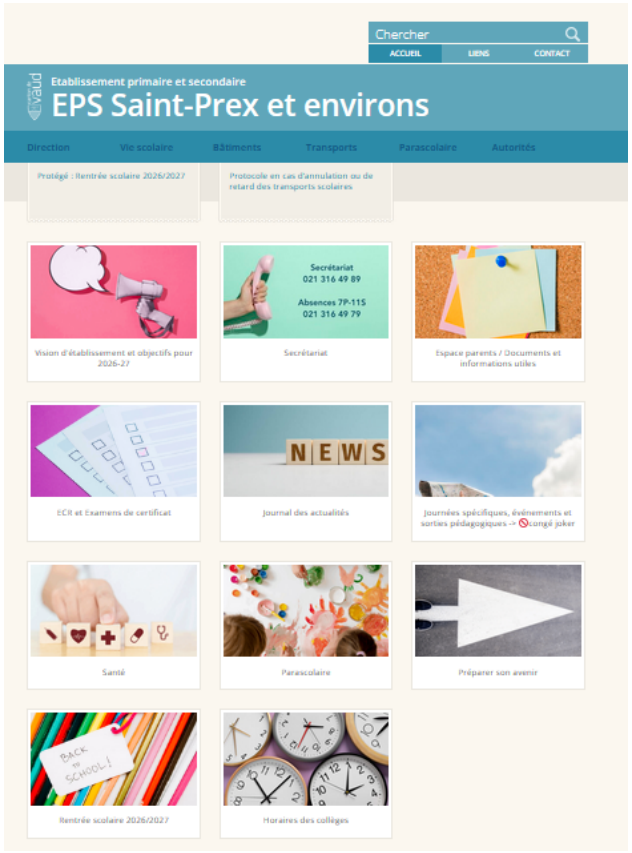
Pas possible lors d'activités pédagogiques.

Les jours des ECR et de l'examen de certificat

Les jours de camps, sorties de classe ou courses d'école

Le maître de classe l'inscrit dans PAREO pour le suivi avec la mention « joker ».

Rappel – www.eps-stprex.ch





24.06.27-25.06.27	9-10S		Activités spéciales
28.06.27	7P à 10S		Activités spéciales
29.06.27	7P à 10S		Course d'école
30.06.27-01.07.27	7P à 10S		Activités spéciales

Rappel

Comme pour tout type d'absence, les parents ont la responsabilité de s'assurer du rattrapage du travail manqué.

Dans cette perspective, **chaque enseignante ou enseignant** leur **fournit les éléments nécessaires** à cette tâche.

Personnes ressources

Infirmier

M. Quijano
021.340.75.75 –
079.159.07.14

Médecin scolaire

Mme Hale 021.806.42.00

Médiatrices

Mme Lier (Y)

Mmes Di Biase et Ganz (SP)

Educateurs

Julien Garcia

Jean-Daniel Beaud

Service PPLS

Logopédiste

- Mme Müller (Y et SP)
- Mme Jundt (SP)

Psychologue

- Mme Krenger (Y)
- M. Mantzouranis (SP)

Psychomotricienne

- Mme Mestre

Plusieurs médiatrices en 7-8P

Madame Kathleen Lier à Yens et Mmes Ganz et Di Biase à St-Prex

Enseignantes au bénéfice du CAS en médiation scolaire

Nos missions :

- **Ecouter et accompagner**
 les élèves et les adultes de l'école.
- **Favoriser le dialogue et l'apaisement**
 en offrant un espace neutre pour prendre du recul et rechercher des pistes de solution.
- **Promouvoir un climat favorable**
 aux apprentissages scolaires, sociaux et professionnels.
- **Prévenir et intervenir**
 en contribuant aux projets de promotion de la santé et prévention au sein de l'établissement.

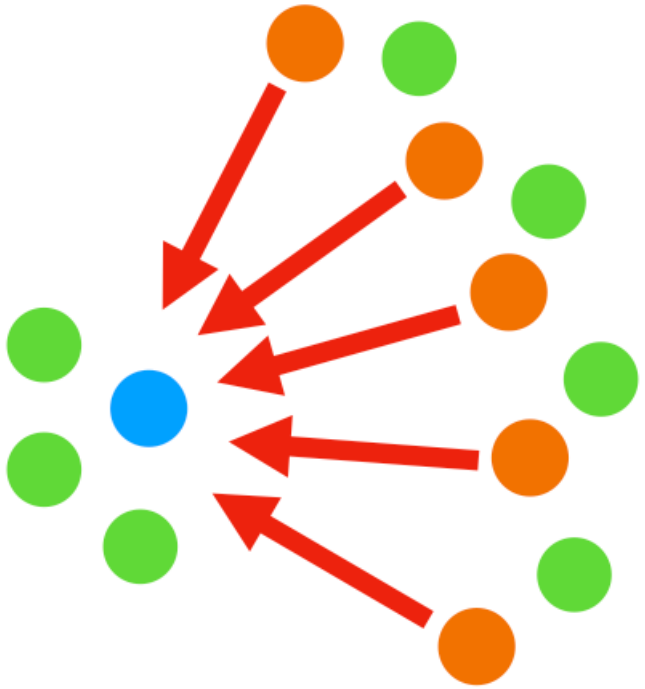
Principe de confidentialité

Les échanges sont confidentiels, dans les limites liées à la protection et à la sécurité des élèves mineurs

Harcèlement-intimidation entre élèves

La méthode de la préoccupation partagée (MPP)

Comprendre comment l'école agit pour faire cesser une situation et soutenir l'élève concerné·e.



www.vd.ch/harcelement-intimidation

www.plateforme-mpp.ch

Une démarche éducative et non-blâmante

Quand parle-t-on d’intimidation ?

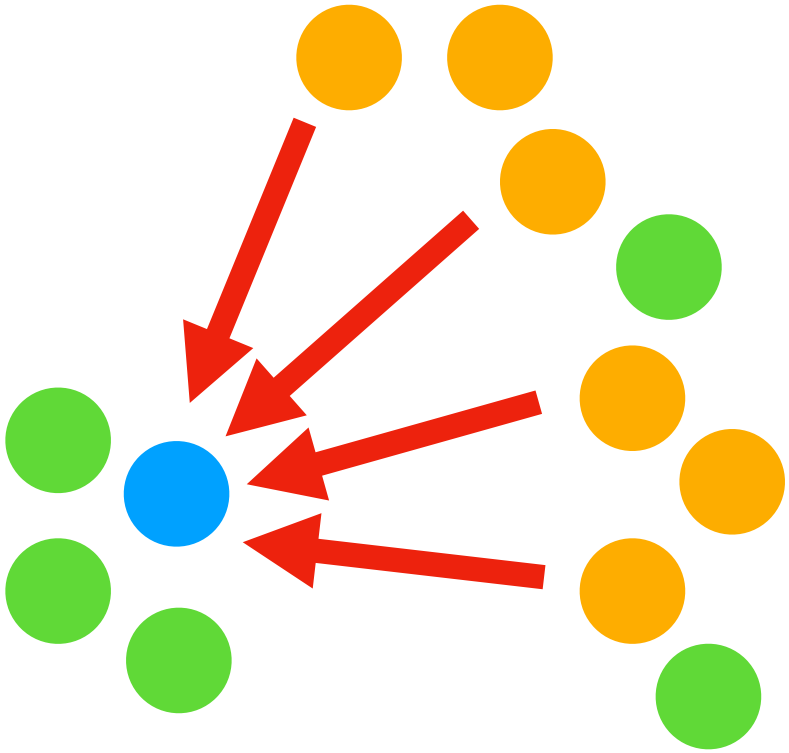
1. Un·e élève est la cible de violences psychologiques, verbales et/ou physiques.

2. Plusieurs élèves participent, encouragent ou renforcent la dynamique ; phénomène de groupe ; effet public.

3. Les faits se répètent, s’inscrivent dans la durée.

4. En raison de la situation asymétrique (rapport de pouvoir), l’élève-cible ne peut plus se défendre.

Comprendre la dynamique d'intimidation



Un·e élève-cible d'intimidation

Des comportements d'intimidation

Des élèves qui participent un peu, beaucoup à l'intimidation

Voire pas du tout

Ces élèves et tout·e autre élève qui peut aider à apaiser la situation sont appelés les élèves-ressources (ER)

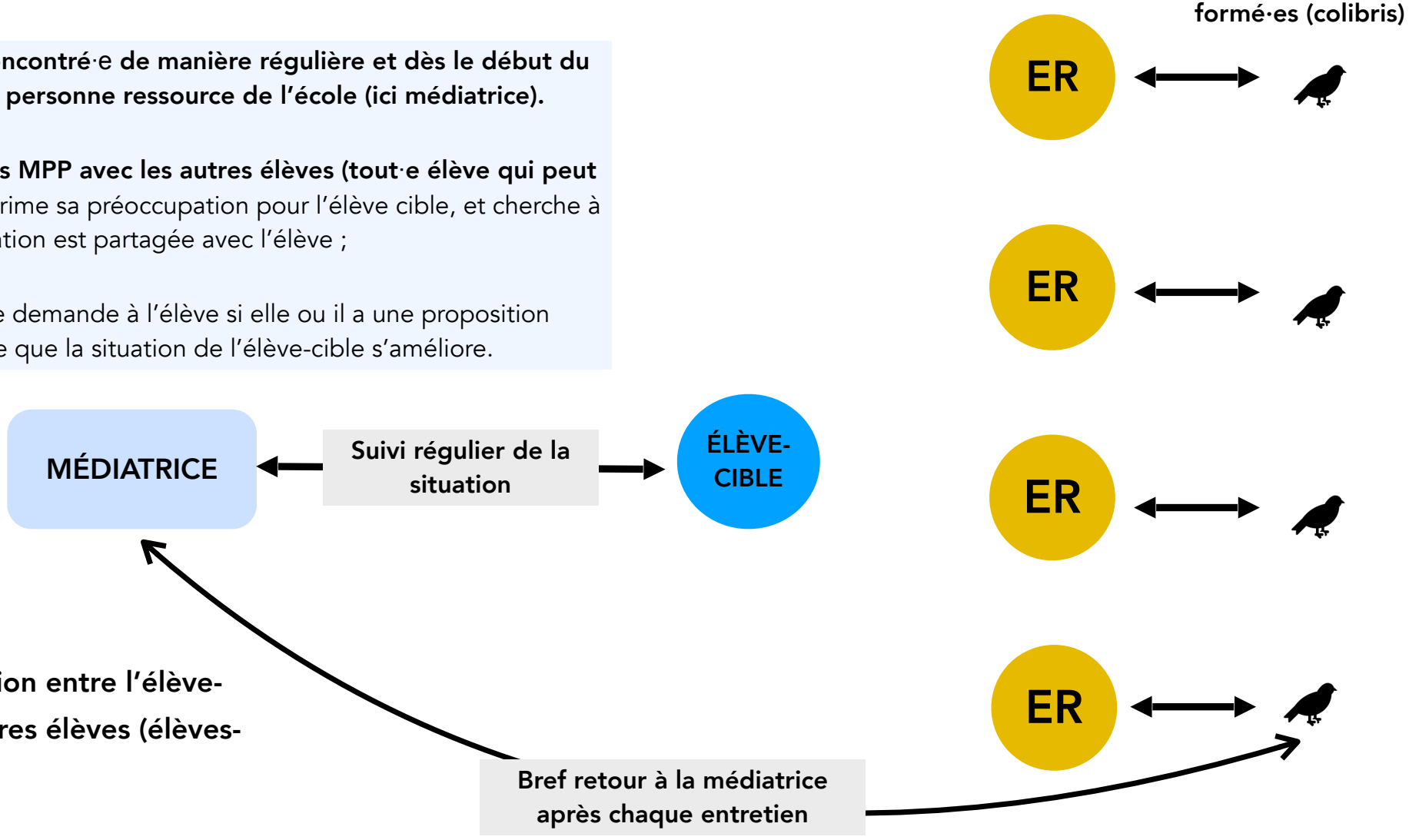
L'objectif de la MPP est de casser cette dynamique de groupe et de faire cesser les intimidations.

Comment fonctionne la MPP ?

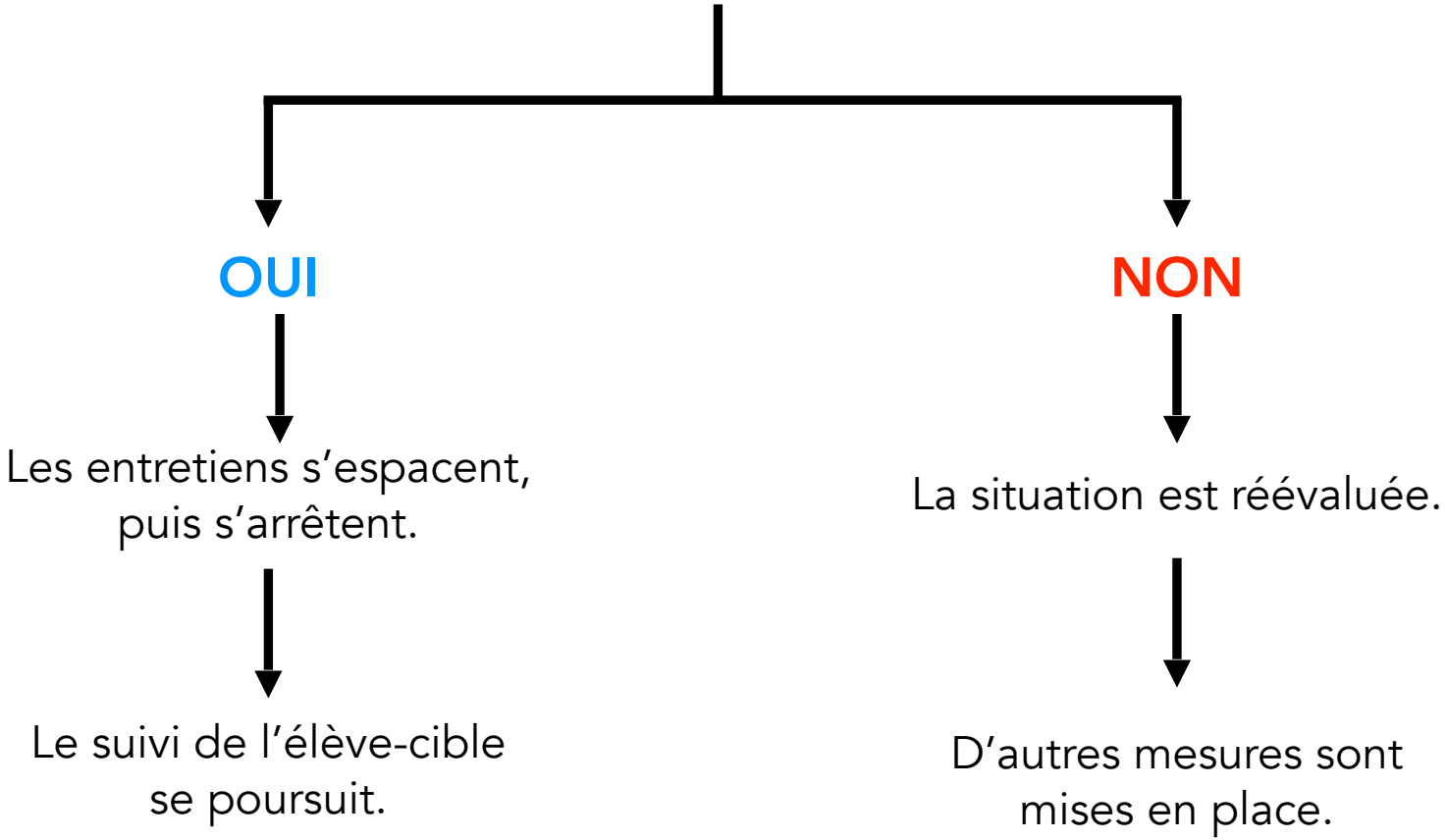
L'élève-cible est rencontré·e de manière régulière et dès le début du processus par une personne ressource de l'école (ici médiatrice).

Lors des entretiens MPP avec les autres élèves (tout·e élève qui peut aider), l'adulte exprime sa préoccupation pour l'élève cible, et cherche à voir si la préoccupation est partagée avec l'élève ;

Si oui, alors l'adulte demande à l'élève si elle ou il a une proposition concrète visant à ce que la situation de l'élève-cible s'améliore.



La situation s'améliore-t-elle ?



La priorité reste la même : faire cesser les intimidations et protéger l'élève-cible.

Contacts avec les parents

Pour l'élève-cible

- avant la mise en place de la MPP
- durant la prise en charge

Pour les élèves-ressources

- pas de contact (sauf si nécessaire)

Projet Mind Matters

- Animations de la 7P à la 11S en tenant compte de l'âge et des besoins des élèves

Objectifs

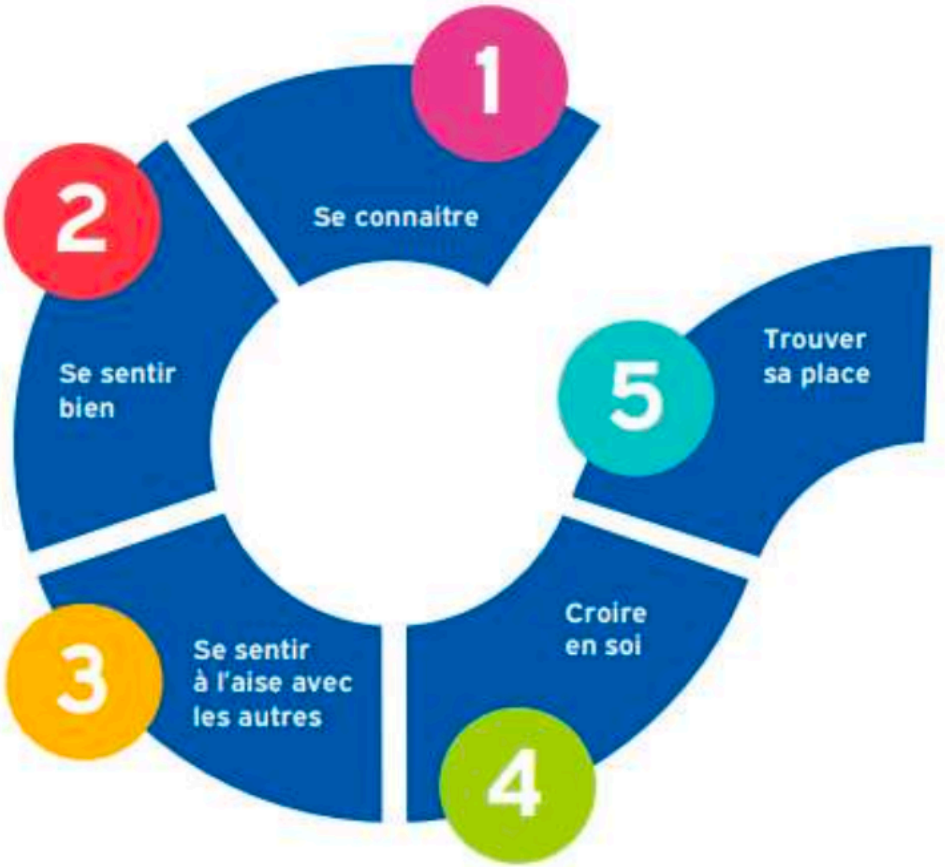
- Renforcer les **compétences psychosociales** des élèves
- Développer **une culture commune** au sein de l'école
- Favoriser le développement d'un climat scolaire **positif** et **bienveillant**

Projet Mind Matters

- Apprendre à mieux se connaître
- Trouver sa place au sein du groupe
- Développer ses compétences psychosociales
- Préparer la transition dans le monde professionnel

S'affirmer, trouver sa place

Apprendre à se poser
les bonnes questions pour
évoluer de manière harmonieuse
en se sentant prêt·e à prendre
son avenir en main après l'école



Mind Matters

Gérer le stress, garder son équilibre

Renforcer la résilience chez les élèves, mais également leur fournir des outils et des ressources pour les soutenir dans la gestion du stress et dans la recherche de leur équilibre personnel.



Mind Matters

Gérer les pertes et les deuils

Ce module vise à renforcer la résilience chez les élèves et à leur fournir des outils pour les soutenir dans la gestion des différentes pertes vécues tout au long de l'existence (deuils, perte de situation, de relation amicale ou amoureuse, angoisses liées à l'actualité, à l'avenir du monde,...)



Sondage

En novembre prochain, nous vous inviterons à répondre à un bref questionnaire sur les informations transmises ce soir et plus précisément au sujet de la communication relative aux règles et aux sanctions

Merci d'avance pour le temps consacré à y répondre!

canton de vaud

Soirée d'information pour les parents de 8P de l'EPS St-Prex et environs

BIENVENUE !

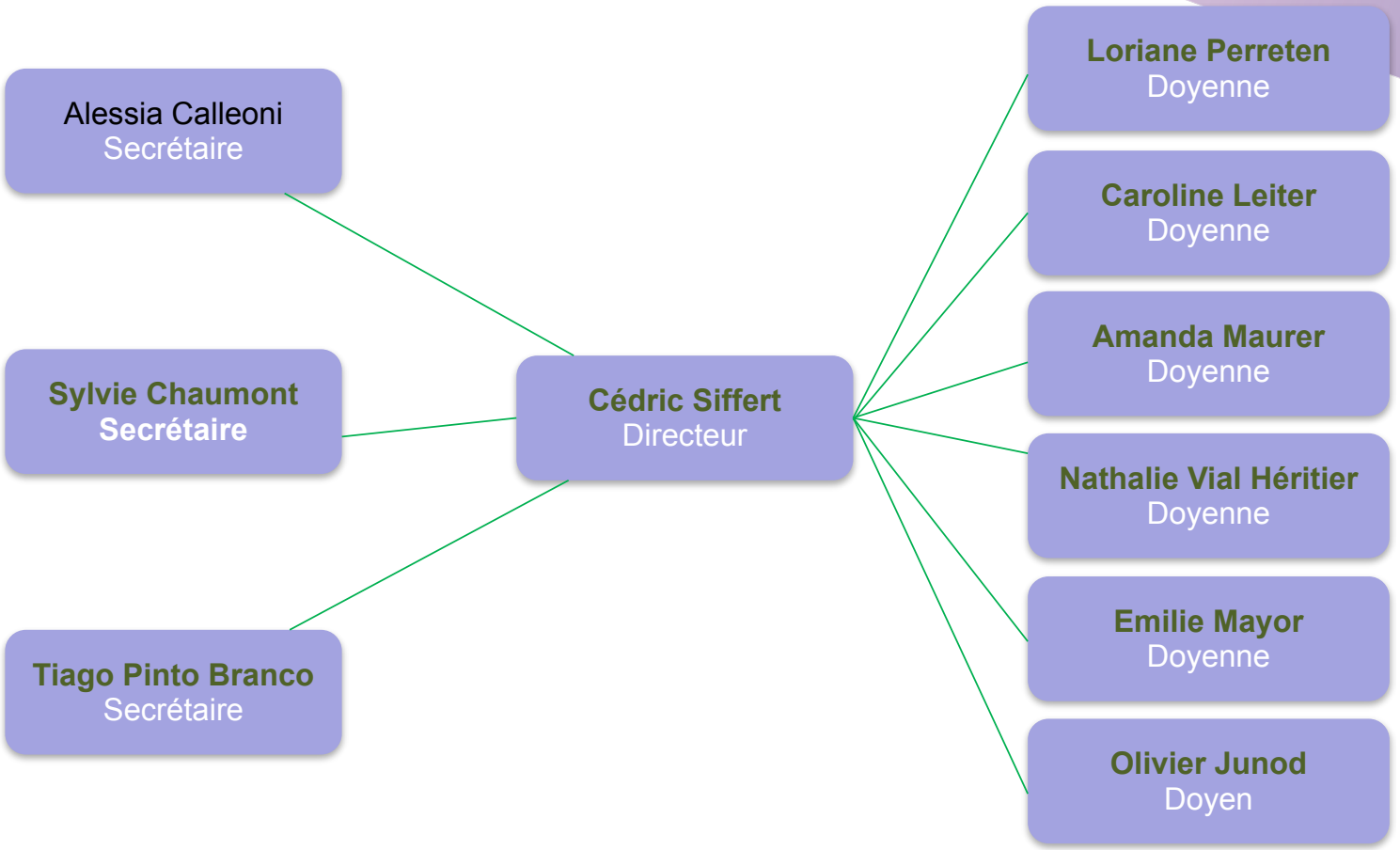
Ordre du jour

- **Première partie**

 ➢Informations de la Direction sur le cursus 7-8P

- **Deuxième partie en salle de classe**
- **Troisième partie dans le hall**

Conseil de direction et secrétariat



Déroulement 8P

canton de vaud

Temporalité et procédure d'orientation dans les voies et les niveaux pendant la 8P

- **Janvier-Février**
 - Bulletin semestriel (intermédiaire)
 - Analyse commune (entretiens école-parents) de la situation de l'élève
- **Mars**
 - Séance d'information au sujet de la 9S par la direction et inscriptions aux OS et OCOM
- **Avril (27-29)**
 - ECR de français, de mathématiques et d'allemand
- **Juin**
 - Bulletin annuel (final)
 - Promotion
 - Décision d'orientation en voies et mise en niveaux par le Conseil de direction en fonction des résultats de l'élève, confirmation des choix pour les inscriptions en 9S

Sur le site de l’état de Vaud

www.vd.ch

Sur le site de l’EPS St-Prex et environs, page d’accueil

https://www.eps-stprex.ch

congé joker : rappel

Toujours possible, sauf…

Le premier jour d'école de l'année scolaire

Le jour précédant ou suivant directement un congé motivé accordé

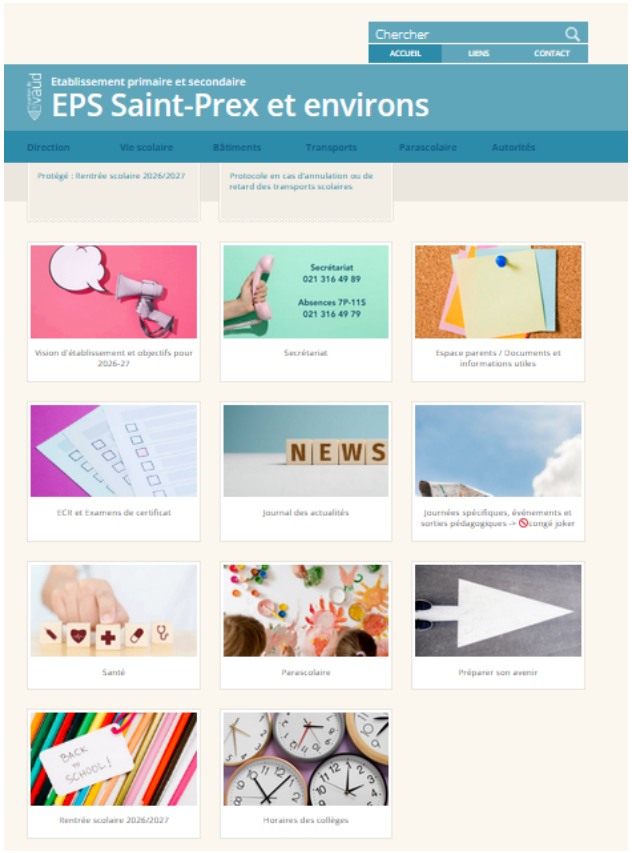
Pas possible lors d'activités pédagogiques.

Les jours des ECR et de l'examen de certificat

Les jours de camps, sorties de classe ou courses d'école

Le maître de classe l'inscrit dans PAREO pour le suivi avec la mention « joker ».

Rappel – www.eps-stprex.ch





24.06.27-25.06.27	9-10S		Activités spéciales
28.06.27	7P à 10S		Activités spéciales
29.06.27	7P à 10S		Course d'école
30.06.27-01.07.27	7P à 10S		Activités spéciales

Rappel

Comme pour tout type d'absence, les parents ont la responsabilité de s'assurer du rattrapage du travail manqué.

Dans cette perspective, **chaque enseignante ou enseignant** leur **fournit les éléments nécessaires** à cette tâche.

Rappel
Cadre général de l’évaluation (CGE)

Groupes de disciplines conformément au nouveau système

Groupe principal	Groupe restreint		
Français	5P-6P	7P-8P	9S-11S
Mathématiques			
Allemand (5P-11S)			
Option : OS ou OCOM (9S-11S)			
Connaissance de l'environnement (5P-6P)			
Sciences de la nature (7P-11S)			
Anglais (7P-11S)			
Géographie (7P-11S)			
Histoire (7P-11S)			
Arts visuels			
Musique			
Activités créatrices et manuelles (sauf 10-11VP)			

Conditions de promotion en fin de 8P

Groupe principal (toutes les disciplines évaluées)* **40 pts**
Groupe restreint (FRA MAT ALL)* **12 pts**

Soit une moyenne de 4 sur les 10 disciplines du groupe principal et sur les 3 disciplines du groupe restreint.

Cas limite: 1 pt d'insuffisance par groupe

* Les ECR comptent pour 30% de la moyenne finale

Ex de calcul: moyenne de FRA au dixième : 4.9 note à l'ECR de FRA: 4,5

[(70 x 4,9) + (30 x 4,5)] : 100 = 4,75 -> moyenne finale: 5

La promotion n'est pas automatique en fin de 8P
maintien possible en cas d'échec.

Conditions pour une orientation en Voie Prégymnasiale (VP)

Somme des moyennes arrondies à 0.5

Groupe restreint

FRA MAT ALL

15 pts ou plus

soit une moyenne de 5 sur les 3 disciplines.

Groupe principal

toutes les disciplines évaluées
= 10 branches

46,5 pts ou plus

soit 7 disciplines à 4,5 de moyenne en plus de 15 pts du groupe restreint

Condition pour accéder aux enseignements de niveaux 2 de la Voie Générale (VG)

Enseignement à niveaux dans 3 disciplines :
Français
Mathématiques
Allemand

Pour accéder au **niveau 2** en début de 9VG
☛ **4.5** au minimum dans la discipline en fin de 8P

Possibilités de changement de voie :
Il existe plusieurs possibilités de changement de voie
VG->VP ou VP->VG durant les années 9-10-11, puis le RAC

Pour tous les élèves de la voie VG qui remplissent les conditions ci-dessous, quelle que soit l'option choisie (OCOM ou OS) :

Passage en VP en fin de 9VG et 10VG par maintien

Conditions même exigence de pts qu'en fin de 8P:

- 3 disciplines FRA MAT ALL en **niveau 2**
- Groupe principal **sans OS ou OCOM 46,5 pts**
- Groupe restreint **sans OS ou OCOM 15 pts**

Cas limite 0,5 pt d'insuffisance par groupe

Élèves de VG ayant choisi une option VP (OS)
Possibilités de passer de la VG à la VP <u>sans maintien</u> :
à la fin du 1er semestre de 9VG,
à la fin de l'année scolaire en 9VG et 10VG

Conditions
3 disciplines FRA MAT ALL en **niveau 2**

Groupe principal **y compris OS** : **50,5 pts**

Groupe restreint **y compris OS** : **19 pts**
Cas limite: 0,5 pt d'insuffisance par groupe

VG → VP après l'école obligatoire :
- Raccordement 2
- Passerelles au niveau du gymnase

Passage de VP à VG

- Elève en échec bien qu'il double son année
- Elève en échec ayant déjà deux années scolaires de retard
- Décision prise par le conseil de direction sur demande des parents ou sur préavis du conseil de classe pour un élève en échec

Options proposées en 9S

OS: options spécifiques (**VP**)

- Maths physique
- Latin
- Italien
- Economie et droit

Portes ouvertes consacrées au choix des options et à l'orientation

le 16 mars 2027

OCOM: options de compétences orientées métier, actuellement dans notre établissement (**VG**)

- Activités créatrices sur métal
- Arts visuels
- Education nutritionnelle
- Média, image et technologie de l'information et de la communicaiton (MITIC)

Personnes ressources

Infirmier

M. Quijano
021.340.75.75 –
079.159.07.14

Médecin scolaire

Mme Hale 021.806.42.00

Médiatrices

Mme Lier (Y)

Mmes Di Biase et Ganz (SP)

Educateurs

Julien Garcia

Jean-Daniel Beaud

Service PPLS

Logopédiste

- Mme Müller (Y et SP)
- Mme Jundt (SP)

Psychologue

- Mme Krenger (Y)
- M. Mantzouranis (SP)

Psychomotricienne

- Mme Mestre

Plusieurs médiatrices en 7-8P

Madame Kathleen Lier à Yens et Mmes Ganz et Di Biase à St-Prex

Enseignantes au bénéfice du CAS en médiation scolaire

Nos missions :

- **Ecouter et accompagner**
 les élèves et les adultes de l'école.
- **Favoriser le dialogue et l'apaisement**
 en offrant un espace neutre pour prendre du recul et rechercher des pistes de solution.
- **Promouvoir un climat favorable**
 aux apprentissages scolaires, sociaux et professionnels.
- **Prévenir et intervenir**
 en contribuant aux projets de promotion de la santé et prévention au sein de l'établissement.

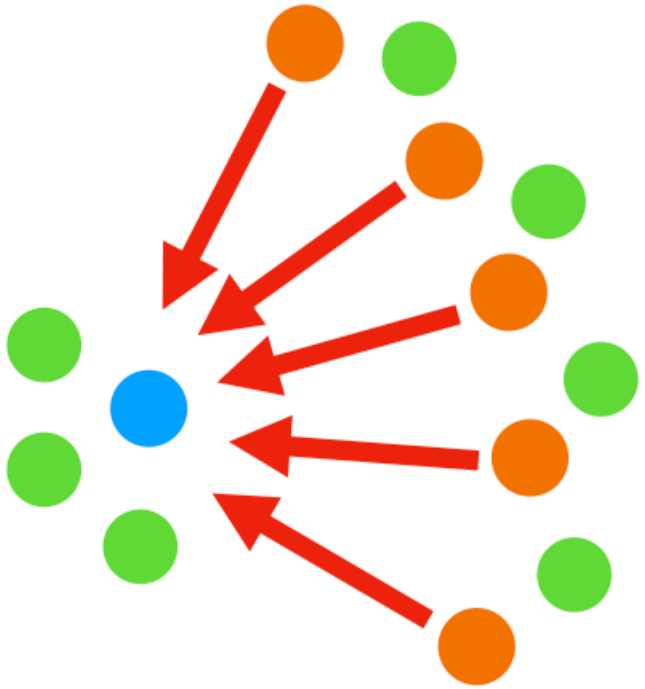
Principe de confidentialité

Les échanges sont confidentiels, dans les limites liées à la protection et à la sécurité des élèves mineurs

Harcèlement-intimidation entre élèves

La méthode de la préoccupation partagée (MPP)

Comprendre comment l'école agit pour faire cesser une situation et soutenir l'élève concerné·e.



www.vd.ch/harcelement-intimidation

www.plateforme-mpp.ch

Une démarche éducative et non-blâmante

Quand parle-t-on d’intimidation ?

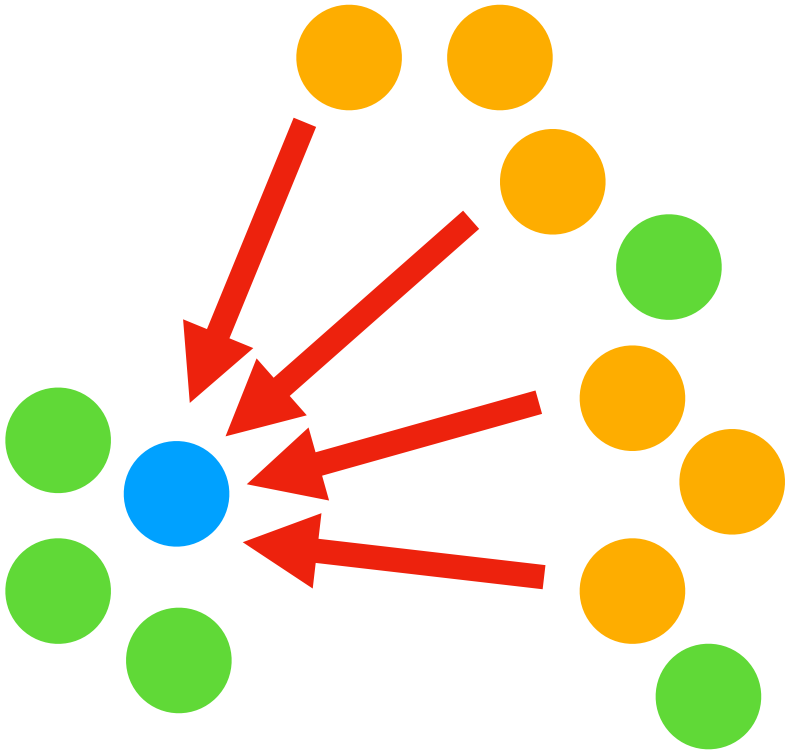
1. Un·e élève est la cible de violences psychologiques, verbales et/ou physiques.

2. Plusieurs élèves participent, encouragent ou renforcent la dynamique ; phénomène de groupe ; effet public.

3. Les faits se répètent, s’inscrivent dans la durée.

4. En raison de la situation asymétrique (rapport de pouvoir), l’élève-cible ne peut plus se défendre.

Comprendre la dynamique d'intimidation



Un·e élève-cible d'intimidation

Des comportements d'intimidation

Des élèves qui participent un peu, beaucoup à l'intimidation

Voire pas du tout

Ces élèves et tout·e autre élève qui peut aider à apaiser la situation sont appelés les élèves-ressources (ER)

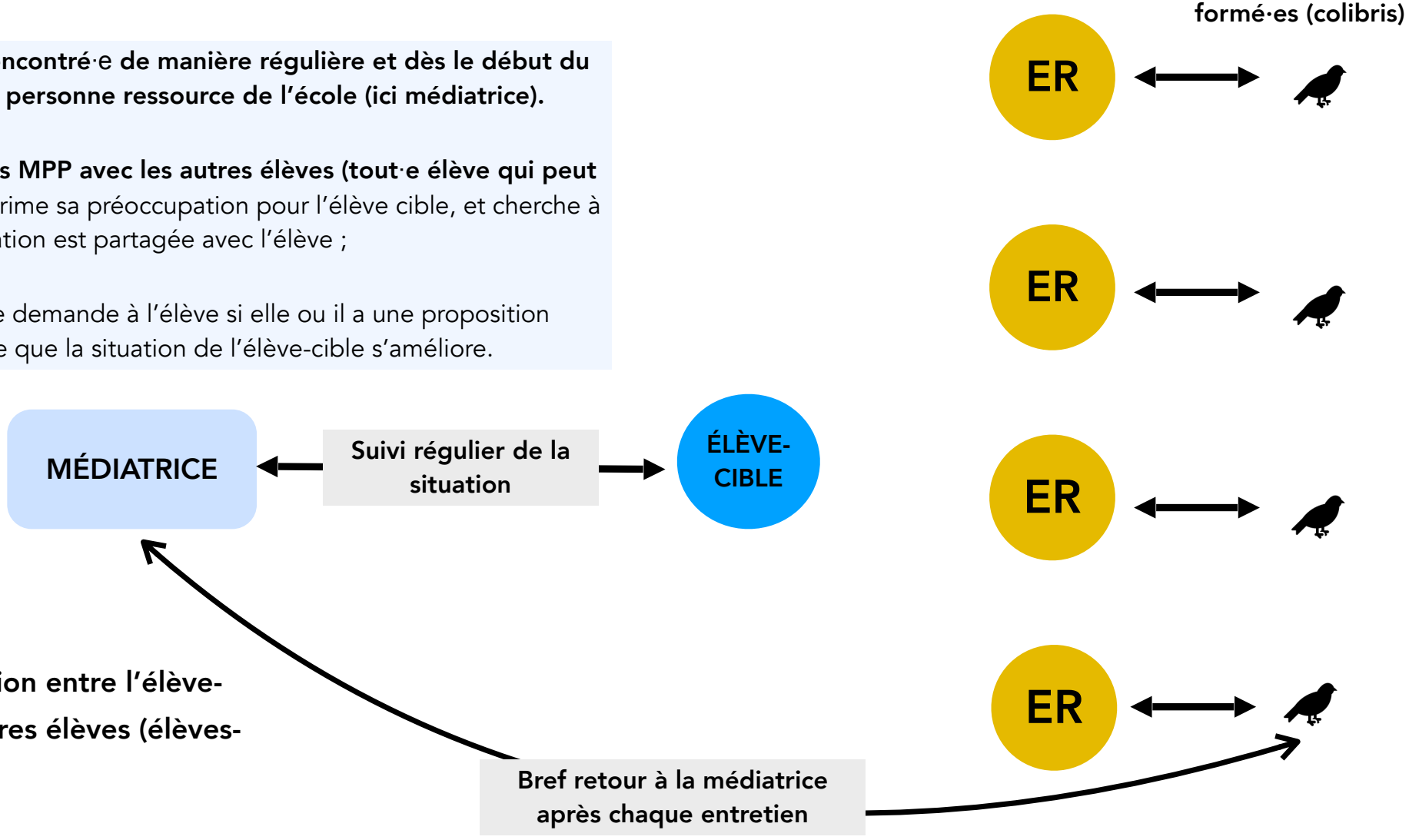
L'objectif de la MPP est de casser cette dynamique de groupe et de faire cesser les intimidations.

Comment fonctionne la MPP ?

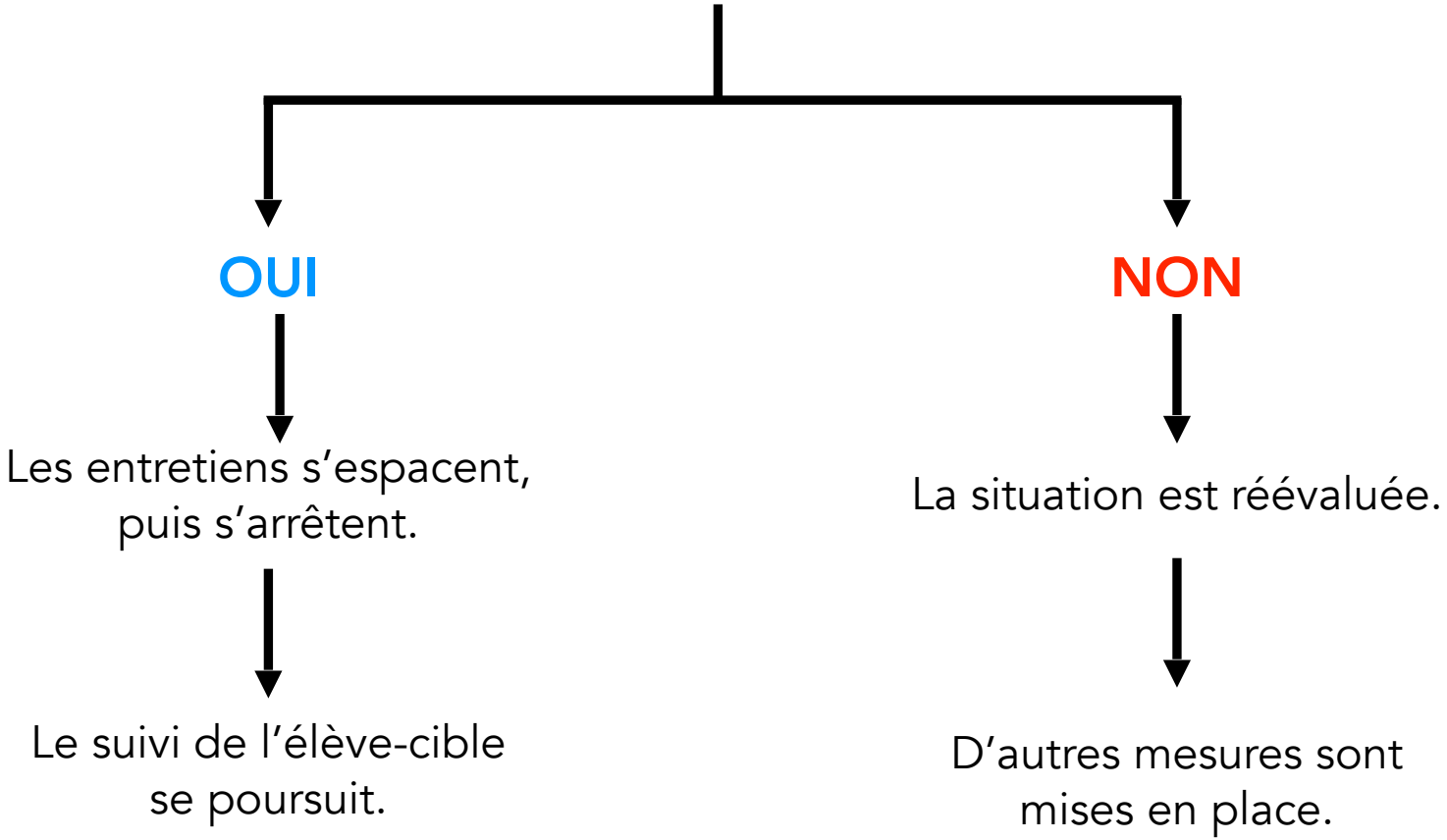
L'élève-cible est rencontré·e de manière régulière et dès le début du processus par une personne ressource de l'école (ici médiatrice).

Lors des entretiens MPP avec les autres élèves (tout·e élève qui peut aider), l'adulte exprime sa préoccupation pour l'élève cible, et cherche à voir si la préoccupation est partagée avec l'élève ;

Si oui, alors l'adulte demande à l'élève si elle ou il a une proposition concrète visant à ce que la situation de l'élève-cible s'améliore.



La situation s'améliore-t-elle ?



La priorité reste la même : faire cesser les intimidations et protéger l'élève-cible.

Contacts avec les parents

Pour l'élève-cible

- avant la mise en place de la MPP
- durant la prise en charge

Pour les élèves-ressources

- pas de contact (sauf si nécessaire)

Projet Mind Matters

- Animations de la 7P à la 11S en tenant compte de l'âge et des besoins des élèves

Objectifs

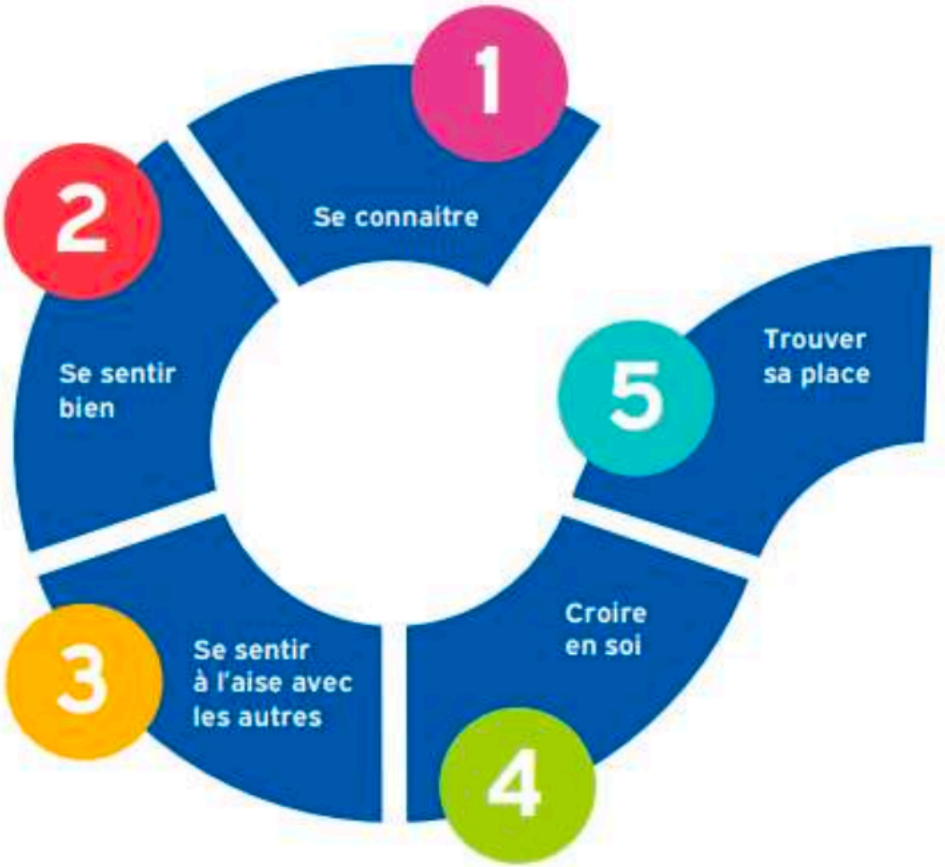
- Renforcer les **compétences psychosociales** des élèves
- Développer **une culture commune** au sein de l'école
- Favoriser le développement d'un climat scolaire **positif** et **bienveillant**

Projet Mind Matters

- Apprendre à mieux se connaître
- Trouver sa place au sein du groupe
- Développer ses compétences psychosociales
- Préparer la transition dans le monde professionnel

S'affirmer, trouver sa place

Apprendre à se poser
les bonnes questions pour
évoluer de manière harmonieuse
en se sentant prêt·e à prendre
son avenir en main après l'école



Sondage

En novembre prochain, nous vous inviterons à répondre à un bref questionnaire sur les informations transmises ce soir et plus précisément au sujet de la communication relative aux règles et aux sanctions

Merci d'avance pour le temps consacré à y répondre!